



CCAS de SAINT MORILLON
33650 SAINT MORILLON
Tel : 05.56.78.65.83
Fax : 05.56.78.48.55

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 juin 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil seize, le vingt-trois juin à 18 h 30, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint Morillon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur BENESSE, Président du CCAS.

Étaient présents : Mmes BOURGADE, BRON, BROUARD, FILLON, FLOTTES, HARRIS, PELISSIER, PICHEVIN
Mrs MONDOU, GOUVERNEUR et GUIPOUY.

Excusés : Mme GUERIN donne pouvoir à Mme BOURGADE , Mme POTENS donne pouvoir à Mme PELISSIER,
Mme DUVOID donne pouvoir à Mme BRON.

Secrétaire de séance : Mme BROUARD

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 22 MARS 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. COMPOSITION D'UNE COMMISSION D'ETUDE DES DEMANDES D'AIDE SOCIALE

Afin d'étudier au mieux et rapidement les dossiers de demande d'aide sociale, Monsieur le Président propose d'élire deux membres afin de composer une commission d'étude. Un membre nommé et un membre élu.

- Mme Flottes se propose en tant que membre nommé
- Mme Bourgade se propose en tant que membre élu

Mme Pelissier prend la parole et évoque le fait que les membres du CCAS n'étaient pas informés que des élections allaient être mises en place pour déterminer les membres, et que de ce fait, les personnes absentes seront mises à l'écart. Elle demande à ce que l'élection des membres soit repoussée au prochain conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Président propose que le conseil d'administration détermine la composition de la commission par une délibération dans un premier temps, puis, après information à l'ensemble des membres du conseil, propose de procéder aux élections lors du prochain conseil du CCAS.

La composition proposée est donc la suivante :

- Le Président (membre de droit)
- Le Vice-Président (membre de droit)
- Le Secrétaire du CCAS
- 1 Membre parmi les nommés (à élire)
- 1 Membre parmi les élus (à élire)

La composition est acceptée à l'unanimité

3. DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDE SOCIALE DÉPOSÉS

Depuis la mise en place des formulaires pour déposer une demande d'aide sociale en début d'année, deux dossiers ont été déposés.

Ces dossiers se composent de la demande, ainsi que des pièces justificatives de leurs ressources afin de pouvoir étudier au plus juste leur situation. La commission n'étant pas mise en place lors du dépôt de ces dossier, Monsieur BENESSE avait répondu favorablement à leur demande.

4. ATTRIBUTIONS D'AIDES

Ont été attribuées, suite aux dossiers déposés :

- Deux bons de 30 € pour du carburant
- Deux bons de 50 € pour de l'alimentaire

Ces aides sont approuvées à l'unanimité

5. BILAN DES DOSSIERS D'AIDES EN COURS

Confidentiel

6. BILAN DES PREMIERES MANIFESTATIONS 2016

La sortie à l'Aquarium de La Rochelle à été un succès.

52 inscrits avec 31 adultes et 21 enfants. Le car était presque plein (59 places)

Le prix total réglé à l'Aquarium fut de 537 € et une recette en régie de 537 € soit une perte « néant ».

Le transport avait été assuré par les Transports Gérardin pour la somme de 715 €, un voyage qui a été fortement apprécié par les voyageurs malgré un temps capricieux.

Tous les participants ont pu déjeuner dans la salle pédagogique, mise à disposition par l'Aquarium.

La visite fut très appréciée.

7. PROCHAINES MANIFESTATIONS

Le 4 juillet, le CCAS organise la Boum des CM2 à partir de 18h avec la remise des livres pour les féliciter de leur passage en 6ème.

Ont été commandés :

11 dictionnaires français/anglais, 1 dictionnaire français et 3 livres « A la découverte de l'Art » pour la somme de 236,49 € chez Cultura.

Un discours de Monsieur le Président sera apprécié des élèves lors de la remise des livres.

Des invitations ont été adressées à Madame Blaise, directrice de l'école, ainsi qu'à tous les enseignants, élus du conseil municipal, et membres du CCAS.

Le principe « Auberge espagnole » est repris comme l'an dernier, la musique sera assurée, Madame HARRIS et Madame FLOTTE seront présentes.

Le 24 septembre, le CCAS organise sa prochaine sortie au Zoo de la Palmyre. Le principe sera le même que pour l'Aquarium de la Rochelle. Les bulletins d'inscription vont être préparés pour permettre aux intéressés de s'inscrire. Le tarif de groupe, 15 €/adulte et 11 €/enfant (3 à 12 ans) sera proposé, ainsi que la prise en charge du transport par le CCAS.

Un spectacle d'otaries et de perroquets est proposé à plusieurs heures dans la journée, gratuitement.

Après plusieurs demandes de devis :

- ASTG 910 €
- ATLANTIC CARS 710 €
- GERARDIN 595 €

Le transporteur GERARDIN est retenu pour ce voyage. Le CCAS ayant eu de très bons retours pour le voyage à la Rochelle, et le prix étant très compétitif.

Le 10 décembre, le CCAS organise, comme l'an dernier, la Fête des Lumières (nom à définir) avec des chants à l'église, la distribution de soupes et pâtisseries, le rassemblement avec les bougies, etc... Le déroulement de cet événement reste encore à définir, mais les chorales vont être sollicitées prochainement.

8. QUESTIONS DIVERSES

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Signatures :

Mr BENESSE

Mme BROUARD

Mme HARRIS

Mme FLOTTES

Mr MONDOU

Mme BOURGADE

Mr GOUVERNEUR

Mme BRON

Mme FILLON

Mr DUPOUY

Mme PICHEVIN

Mme PELISSIER